

Créteil/Toulouse, le 22 mars 2024

Visite parlementaire de la crèche multi-accueil des PEP 31 à Toulouse

Ce vendredi 22 mars, les députés Anne Stambach-Terreiro – 2ème circo. de la Haute-Garonne et William Martinet – 11ème circo. des Yvelines, membres de la commission d'enquête parlementaire sur le modèle économique des crèches et sur la qualité de l'accueil des jeunes enfants au sein de leurs établissements, ont visité l'EAJE – établissement d'accueil du jeune enfant – de l'association PEP 31 « Le coin des Ninous » à Toulouse.

Cet établissement est une crèche multi accueil, dont la gestion est à but non lucratif. Elle fait partie du réseau petite enfance, les P'tits PEP-<https://www.lesptitspep.org/> Elle porte un projet spécifique, soutenu par la mairie de Toulouse et la CAF de la Haute Garonne. Il vise à favoriser le développement et la socialisation des jeunes enfants par la mise en place d'un accueil en groupes multi-âges, de sorties culturelles et d'activités extérieures. De plus, **la souplesse de son fonctionnement ouvrant la possibilité d'accueils occasionnels ou d'urgence, permet de répondre aux besoins de toutes les familles, quelle que soit leur situation sociale, économique, les troubles de développement ou le handicap de leur enfant.**

Lors de la visite, les députés ont eu l'opportunité d'échanger avec les professionnels, les représentants de l'association PEP 31 et de la Fédération Générale des PEP sur les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une politique Petite enfance soutenant une qualité d'accueil et d'accompagnement pour tous les enfants et leurs familles dans le cadre du Service Public de la Petite enfance.

La Fédération générale des PEP participe sur cette base au Comité de filière petite enfance au titre d'Hexopée, organisation professionnelle de l'éducation populaire, et défend la mise en œuvre d'un modèle économique répondant aux enjeux sociaux et éducatifs de ce Service Public. **Il s'agit de dépasser la tarification à l'acte pour aller vers un financement pluriannuel qui permette aux gestionnaires associatifs de développer des projets adaptés aux besoins des publics et des territoires et de garantir leur qualité.** Celle-ci nécessite notamment de pouvoir inscrire dans la durée une politique de ressources humaines visant à former et accompagner les professionnels de la petite enfance.

Les PEP avec Hexopée souhaitent la mise en place d'un socle social commun contribuant à élever le niveau des compétences de tous les salariés, favoriser les passerelles avec d'autres métiers, améliorer les conditions de travail et les rémunérations.

Les PEP et le syndicat employeur Hexopée se félicitent des annonces gouvernementales faites le 29 février dernier, sur la revalorisation salariale des professionnels de la petite enfance mais s'interrogent sur les modalités de mise en œuvre de celle-ci, sans un impact sur la part restant à la charge des établissements dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat, notamment des plus fragile économiquement, et de raréfaction des financements publics.

La Fédération générale des PEP, associée à son syndicat employeur HEXOPEE sollicitera un rendez-vous auprès de la commission Parlementaire.